

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

Copie Certifiée Conforme
à l'Originale qui nous a été présentée
Ouezzindougou le 22/07/2026
PiMaire de la Commune Rurale de Mande PRO



ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education
atteste que:

Monsieur : Mohamed CAMARA

Né(e) le : 6/6/2008 **à :** Ouezzindougou

Fils de : Tenémakan CAMARA et de Hawa DIAKITE

Académie : BAMAKO RIVE GAUCHE

Etablissement : LDIANE

N°Place : 1735

Statut : Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes (TSE)

Mention : ASSEZ BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat général, session de juin 2026.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 143415 / SE / 2026 / CNECE

Bamako, le 10/07/2026

Le Directeur,

Zeïnou Aguisa MAÏGA

Chevalier de l'Ordre National